

**Tous ensemble à Paris
le dimanche 19 octobre**

Modalités dans le tract joint

**7 octobre :
Grève**

Modalités dans le tract joint

Dispensé de timbrage **Chartres CTC**

Second Degré-28

Le Bulletin

de la Section d'Eure-&-Loir du SNES (fsu)

ISSN 0761-8107 Directeur de la Publication: Jean-Robert GOURMOND C.P.P.A.P.: 1212 S 07639
Imprimé au S.N.E.S.-28 * 3, rue Louis-Blériot CHAMPHOL * B.P. 81125 * 28304 MAINVILLIERS Cedex
Tél. : 02.37.21.16.91 Fax : 02.37.21.39.89 Courriel : snes28@orleans.snes.edu

N° 73

Septembre 2008

0,70 €

Dépôt légal : 4° trimestre 2008

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 2 octobre 2008

**L'EDUCATION EST NOTRE AVENIR :
IL NE DOIT PAS SE DÉCIDER SANS NOUS !**

Lors des préparatifs de cette rentrée, nous avons été nombreux à nous élever contre les suppressions de postes et leur remplacement par un nombre sans précédent d'heures supplémentaires. Dans les lycées de l'agglomération chartraine, une pétition appelant au refus collectif des heures supplémentaires a remporté un grand succès auprès de nos collègues et fait naître une certaine inquiétude au rectorat quant aux conditions dans lesquelles ces heures seraient – ou non – assurées lors de cette nouvelle rentrée. Cette mobilisation a permis la nomination pour cette année dans les lycées de quantité de stagiaires et de TZR à l'année. Ce « bricolage » ne doit pas cacher le fait que le ministre de l'Éducation nationale n'a pas reculé sur les suppressions de postes et les heures supplémentaires. Les quelques décisions qui ont été prises (prime de 1500 euros pour les néo-titulaires, possibilités d'heures supplémentaires pour les documentalistes et les CPE) ne peuvent être considérées comme une véritable revalorisation du métier. Mais l'essentiel s'annonce dans les semaines à venir.

Tout d'abord, la réforme des lycées, annoncée pour septembre 2009, sera dessinée dès décembre. Une précipitation qui ne masque pas l'axe principal de cette refonte : diminuer les horaires des lycéens pour poursuivre la suppression des postes. Au budget 2009, 13500 suppressions sont d'ores et déjà prévues dont la moitié dans le second degré. Nous devons également être particulièrement attentifs aux discussions qui porteront sur le recrutement et la formation des futurs enseignants. Le tout forme un plan d'attaque cohérent contre notre école républicaine au nom de l'économie.

Faire entendre nos revendications, connaître et faire respecter nos droits sont des nécessités fortes face à la politique de destruction des services publics et des systèmes de solidarité qui sont les fondements de notre république. C'est pourquoi le SNES 28 vous propose d'assister à un stage sur les carrières, statuts et garanties de notre métier le jeudi 13 novembre au lycée de Luisant. Mais la formation seule n'y suffira pas : face aux attaques répétées contre notre système d'éducation, il est important de participer le plus massivement possible à la grève du mardi 7 octobre et à la manifestation nationale avec les parents d'élèves et les organisations proches de l'Éducation le dimanche 19 octobre à Paris.

**Stage syndical
ouvert à tous :**

**Carrières, Statut ...
Quels droits pour
les personnels ?**

**Inscriptions :
Lundi 13 octobre
au plus tard**

Frédérique Marchand-Selvais, Franck Mousset, Olivier Mimeau

SOMMAIRE

Éditorial	1
Déclaration au CTPD du 24 septembre	2
Compte rendu du CTPD.....	3
Les professeurs-documentalistes de l'académie d'Orléans-Tours s'inquiètent.....	3
Permanences de la section.....	3
Stage : Carrières, Statut ...Quels droits pour les personnels ?	4

A nouveau la rentrée dans les collèges de notre département n'est pas bonne. Ainsi que nous l'avions annoncé en mars dernier, la rentrée 2008 se fait dans la droite ligne des rentrées précédentes, conséquence d'une politique de restriction budgétaire menée sans discontinuer depuis plusieurs années qui se traduit par la suppression de 14 postes dans notre département pour cette rentrée. Les effets sont multiples, tous aussi inquiétants quant aux conditions de réussite de nos élèves.

Ainsi, et comme nous le répétons depuis quelques années, on retrouve des effectifs chargés pour au moins un niveau dans la majorité des établissements (22 établissements sur 40). Dans ces établissements en effet, au moins un niveau a une moyenne de plus de 26 élèves par classe (ou des classes de 25 élèves ou plus pour ceux qui sont classés en ZEP). Nous noterons des situations particulièrement tendues : Epernon (5^o et 3^o à 28 élèves par classe et 4^o à 26 par classe) ou Hélène Boucher à Chartres (6^o, 4^o et 3^o à plus de 27 élèves par classe).

Ainsi, les dispositifs de soutien ou la possibilité de dédoublements disparus ne peuvent être remis en place, ou bien quand ils existent ils se trouvent suspendus à l'acceptation par les collègues de trop nombreuses heures supplémentaires. Rappelons en effet qu'en cinq ans, si la baisse du nombre d'élèves (2009) explique en partie la perte de 2800 Heures Postes, le nombre d'Heures Supplémentaires a lui augmenté de 383 Heures (soit une augmentation de 22%), devenant parfois l'objet d'un véritable chantage notamment en langues ou en sciences, les collègues se trouvant devant le choix d'accepter les HS ou de perdre un enseignement en groupe (à Maintenon et à Mainvilliers en Anglais par exemple, à Châteauneuf en Thymerais pour un dispositif d'aide en mathématiques).

De plus, les trop nombreux compléments de service, générés par des dotations de plus en plus serrées, multiplient les situations difficiles parce qu'ils se font souvent entre établissements éloignés, parce que viennent parfois s'y ajouter des heures supplémentaires à effectuer malgré l'éloignement, la multiplication des réunions ... Quelques établissements sont plus particulièrement touchés - Paul Fort à Dreux (sur 18 professeurs 5 seulement ont un service dans l'établissement complet), à Toury 3 compléments de service avec des établissements distants de 40 à 50 km -, mais tous connaissent leur lot de collègues en complément de services avec toutes les difficultés de concertation et d'intégration aux équipes et de suivi des élèves que cela pose.

Cette rentrée est aussi marquée par la généralisation de l'accompagnement éducatif. La notion d'aide aux élèves est renvoyée en dehors de la classe, réservée aux élèves volontaires, pas nécessairement ceux qui en auront le plus besoin. Ce n'est pas la conception de l'aide aux élèves que nous développons. Si nous sommes soucieux de créer les conditions d'un meilleur accueil des élèves en dehors du temps de classe, nous revendiquons un « accompagnement à la scolarité » qui ne se substitue pas aux activités en classe. L'aide aux devoirs, activité complémentaire importante, ne peut se concevoir sans créer les conditions d'un travail efficace dans la classe. Elle ne doit pas occulter la réflexion sur les mécanismes qui engendrent les difficultés scolaires dont la prise en charge ressort d'abord de l'activité en classe. Parallèlement à cette mise en place, 34 assistants pédagogiques sont nommés dans notre département, c'est une avancée positive qui prend en compte l'impossibilité signalée l'an passé d'une prise en charge qui se ferait uniquement par des professeurs et en HS. Les missions d'assistants d'éducation ont elles aussi évolué dans ce sens, nous espérons que les vies scolaires (qui ont perdu leurs emplois précaires au passage) n'en seront pas dégarnies pour autant.

La situation du remplacement est particulièrement préoccupante, en ce début d'année par exemple un demi-poste de documentaliste reste vacant à Maintenon, un poste de technologie à Courville, 1 de maths à Gallardon, 6h d'allemand à Toury. Autant de situations dommageables aux élèves qui nous font craindre de grosses difficultés pour la suite. Nous sommes d'autant plus inquiets qu'une note service de la DPE incite pratiquement les chefs d'établissements à recruter des contractuels sous le statut de professeur associé (c'est à dire sans condition de diplôme). Les remplacements doivent être effectués par des personnels titulaires et formés, c'est pourquoi dès aujourd'hui nous alertons sur le nombre très insuffisant de TZR encore disponibles.

Enfin, le projet de budget 2009 affiche déjà 13500 nouvelles suppressions d'emplois dans l'Éducation. Une telle politique budgétaire, tournant le dos à un véritable service public d'éducation au service de la réussite de tous, est inacceptable. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des collègues à s'investir par la grève dans la journée unitaire interprofessionnelle du 7 octobre, et à se mobiliser pour la réussite de la manifestation nationale du 19 octobre pour l'école, avec les parents et les élèves.

L'ordre du jour portait sur la rentrée dans les collèges. Suite à la lecture de notre déclaration, l'Inspecteur d'Académie a souhaité revenir sur certains points. Il a notamment récusé l'emploi du terme « chantage » quant aux heures supplémentaires mais admet dans le même temps que les collègues sont soumis à des contraintes fortes !? Sur la notion de « professeur associé », sans remettre en cause l'absence de conditions de diplôme, l'IA a renvoyé la garantie de la qualité du recrutement aux IPR (qui doivent donner un avis).

Parmi les informations qui nous ont été présentées, deux points de discussion sont apparus. Sur les effectifs, l'IA nous a affirmé que la baisse du nombre d'élèves à Paul Fort n'entraînera pas sa fermeture à la rentrée 2009. Pour la suite, aucune réflexion sur la resectorisation des collèges de Dreux n'est à l'ordre du jour, ce qui nous laisse perplexes.

Sur les UPI (Unités Pédagogiques d'Intégration), trois ouvertures sont constatées à cette rentrée, ce qui porte à 10 leur nombre total dans notre département. Pour la rentrée prochaine, l'Inspecteur d'Académie envisage d'ouvrir à la section professionnelle du lycée Jehan de Beauce un dispositif permettant d'assurer la poursuite d'études des élèves sortant d'UPI.

Parallèlement au développement des UPI, une formation (2CA-SH) a permis de former une cinquantaine de collègues depuis 2004 dans l'académie. On regrette tout de même que cette formation se fasse à Tours en six sessions d'une semaine, ce qui la rend difficilement accessible aux personnels du département.

Pour toute précision, notamment sur les documents fournis par l'administration, n'hésitez pas à nous contacter.

Frédérique Marchand-Selvais, Olivier MIMEAU

Les professeurs-documentalistes de l'académie d'Orléans-Tours s'inquiètent

Un groupe académique de travail sur « *la politique d'information et communication dans les établissements scolaires* » a été mis en place par le recteur depuis le 5 juin 2008.

Il est piloté par le directeur de l'IUFM d'Orléans-Tours et composé de trois IPR, du directeur de l'IUFM de Fondettes et de celui du CRDP, de trois chefs d'établissement et de quatre documentalistes.

Mi-décembre 2008, ce groupe devra rendre un rapport avec des préconisations : il est apparemment question d'harmoniser l'achat des documentaires en fonction des types d'établissement, et que le documentaliste devienne conseiller technique des chefs d'établissement. Rappelons qu'en 2003, le directeur de l'IUFM d'Orléans-Tours avait recentré la mission des Centres de Ressources Documentaires des IUFM sur la gestion des fonds en ignorant le rôle pédagogique des documentalistes et en modifiant leur statut (alignement sur les documentalistes de BU, 35h/semaine, réduction des temps de congé...).

Alors qu'il existe déjà un groupe intitulé *coordination académique des documentalistes*, nous apprenons qu'il ne sera pas consulté.

Nous nous inquiétons !

Évelyne Gauthier, Professeur Documentaliste

Permanences du SNES-28

- Lundi de 14h00 à 18h00,
- Mercredi de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 15h30 à 17h00



Tel : 02 37 21 16 91 - mail : snes28@orleans.snes.edu

STAGE DÉPARTEMENTAL OUVERT À TOUS LES PERSONNELS

Dépôt des demandes :
Lundi 13 octobre
dernier délai

Que ce soit en début de carrière ou plus tard, chacun est amené à se poser des questions sur les différentes étapes de la carrière et d'une façon plus quotidienne sur ses droits :

« notation », « réunions », « hors-classe », « compléments de service », « remplacements », « heures supplémentaires », « avancements d'échelon », « injonctions hiérarchiques » ...

Le SNES organise un stage de formation d'une journée animé par Anne FERAY, Secrétaire nationale, responsable du secteur rémunération au SNES et enseignante.

Ce stage est destiné aux adhérents et à tous les personnels intéressés. Il se propose de :

- présenter le statut du fonctionnaire
- les étapes de la carrière : comment ça marche ?
- aborder et débattre de la question des conditions de travail dans nos établissements

Carrières, Statut ... Quels droits pour les personnels ?

animé par Anne Féray secrétaire nationale du *SNES-FSU*

Jeudi 13 Novembre 2008 (8 h 45 -16 h 30)

au Lycée Silvia Monfort de Luisant

Date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'absence auprès du Chef d'établissement :
Lundi 13 Octobre 2008 au plus tard

Demander une fiche d'exercice du droit syndical au secrétariat de votre établissement, cocher la case **Formation syndicale**, indiquer la date et le lieu du stage, porter la formule : **"Stage organisé par le SNES-28 sous l'égide de l'IRHSES"**.

Déposer la demande auprès du chef d'établissement **au plus tard 1 mois avant le stage**.

ATTENTION ! Il n'y a pas de convocation préalable à fournir, une attestation de présence sera remise aux stagiaires à l'issue de la journée (en cas de difficulté contacter immédiatement le SNES-28 au **02.37.21.16.91**, par fax au **02.37.21.39.89** ou par courriel à **snes28@orleans.snes.edu**)

N'oubliez pas d'informer la section départementale de votre inscription (indispensable pour prévoir l'accueil de tous) en renvoyant le papillon ci-dessous

A retourner à SNES28 - 3 rue Louis Blériot - BP 81125 –
CHAMPHOL – 28304 MAINVILLIERS CEDEX

STAGE - Carrières, Statut ...Quels droits pour les personnels ?

Etablissement :

Nom Prénom	Discipline	E-mail - Téléphone
------------	------------	--------------------

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

POUR L'ÉCOLE, POUR NOS MÉTIERS, POUR NOS SALAIRES

Conséquence du budget 2008, la rentrée a été particulièrement difficile, avec des classes plus chargées, des heures supplémentaires imposées, des collègues encore plus nombreux affectés sur plusieurs établissements. Le projet de budget 2009 affiche déjà 13 500 nouvelles suppressions d'emplois dans l'éducation, 30 000 dans la fonction publique.

Une telle politique budgétaire, tournant le dos à un service public d'éducation au service de la réussite de tous, est inacceptable. Et dans un tel contexte, les discussions sur la réforme du lycée, sur la formation des maîtres ou celles tant attendues sur la revalorisation de nos métiers, nécessitent la construction d'un rapport de force permettant de remettre en cause cette politique. C'est pourquoi le SNES appelle l'ensemble des collègues à s'investir par la grève dans la journée unitaire interprofessionnelle du 7 octobre, et à se mobiliser pour la réussite de la manifestation nationale du 19 octobre pour l'école, avec les parents et les élèves.

- ➔ **POUR** un autre budget 2009
- ➔ **POUR** des conditions de travail et d'étude améliorées
- ➔ **POUR** le respect des missions du service public d'éducation et d'orientation
- ➔ **POUR** la revalorisation de nos métiers
- ➔ **POUR** l'ouverture d'un vrai débat sur les évolutions indispensables pour la réussite de tous

10 H 30 AG de Grévistes au local de la
FSU 28 à Champhol

Rassemblement Éducation

13 H 30

devant l'inspection académique

Manifestation Départementale

14 H 30

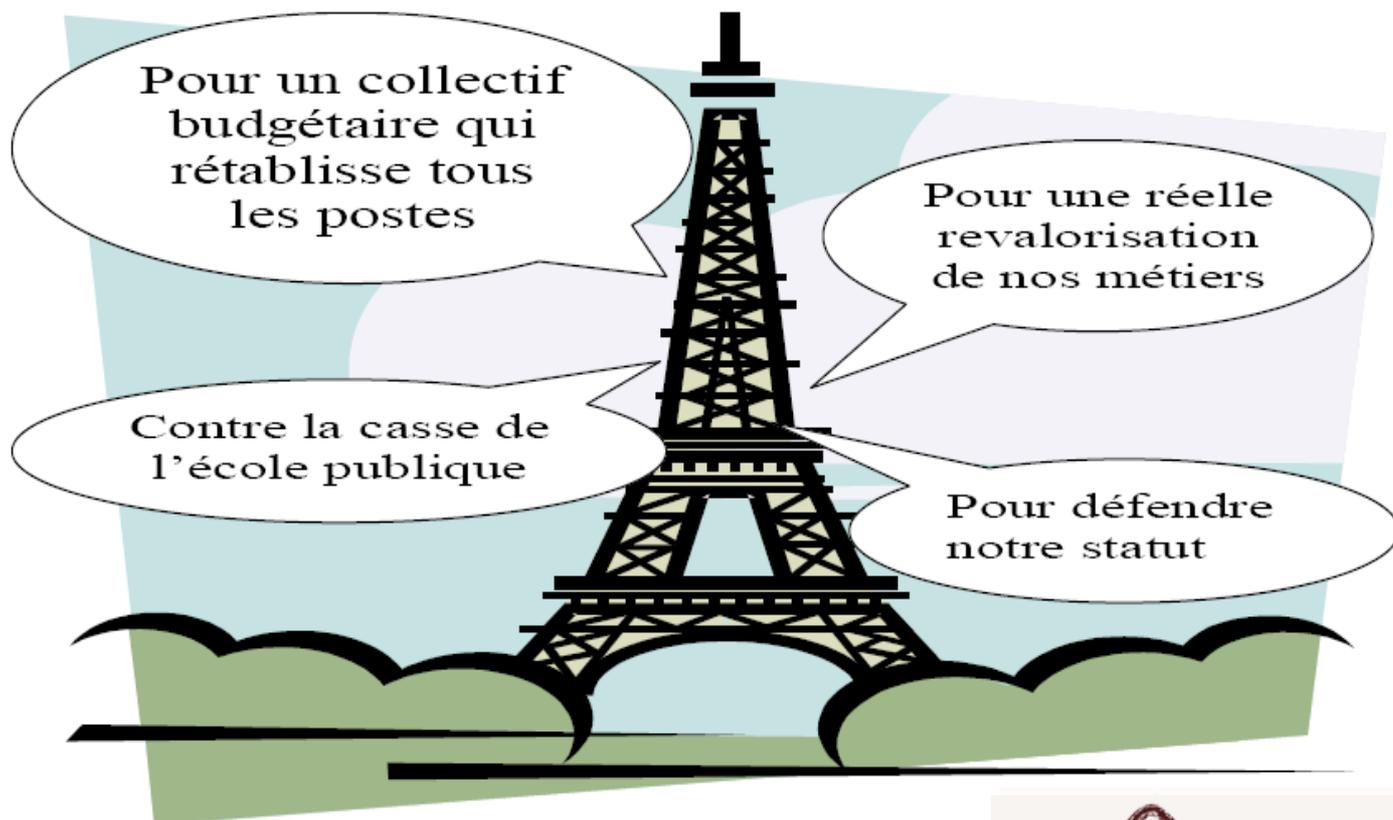
Place CHATELET à Chartres
(devant le conseil général)
(FSU, CGT, UNSA, CFTD)

Le 7 Octobre : Le SNES appelle à la grève

La grève du 7 s'inscrit dans le cadre de la journée de mobilisation interprofessionnelle à l'appel de la CFTD, la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNSA et la CFE-CGC pour « affirmer l'exigence d'emplois de qualité pour toutes et tous, de salaires revalorisés, d'amélioration des conditions et de la durée du travail respectant la santé et la dignité des personnes, d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau, de services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale. »

MANIFESTATION NATIONALE UNITAIRE

**L'ÉDUCATION EST NOTRE AVENIR :
IL NE DOIT PAS SE DÉCIDER SANS NOUS !**



**TOUS À PARIS, 12 h place d'Italie
LE DIMANCHE 19 OCTOBRE**



Inscrivez-vous maintenant !!!

par mel fsu-28@wanadoo.fr ou 02 37 21 23 96 (précisez le lieu de départ)



- Car départ de **Châteaudun** (parking gratuit de la médiathèque) à 9 h 30
halte à Bonneval (collège) à 9 H 45
- Car départ **Champhol** 10 H de la section FSU 28
(3 rue Louis Blériot à Champhol) parking gratuit
Retour vers 19 H. Tarif 10 € par personne.

Participation à la manifestation du 19 octobre

Nom et Prénom.....
Téléphone Portable.....Mel.....
Départ

Retournez ce talon à la FSU 28, 3 rue Louis Blériot, BP 81 125, Champhol, 28304 Mainvilliers. Par fax au 02 37 21 39 89